



association d'insertion sociale et professionnelle
membre de l'Association Régionale pour l'Insertion, le Logement et l'Emploi

Rapport d'activité 2015.

SECTEUR INSERTION LOGEMENT

20 rue Ampère – 77100 MEAUX - Tél. : 01 60 09 93 93 - Fax : 01 64 33 61 52
<http://www.horizon-77.com> - Courriel : accueil@horizon-77.com

Association loi 1901 - Agréée le 11 août 1978 - N° SIRET 326 565 751 00046 - Code APE 8790B - Organisme de formation n°11770483077

L'accueil-domiciliation



Le service de domiciliation

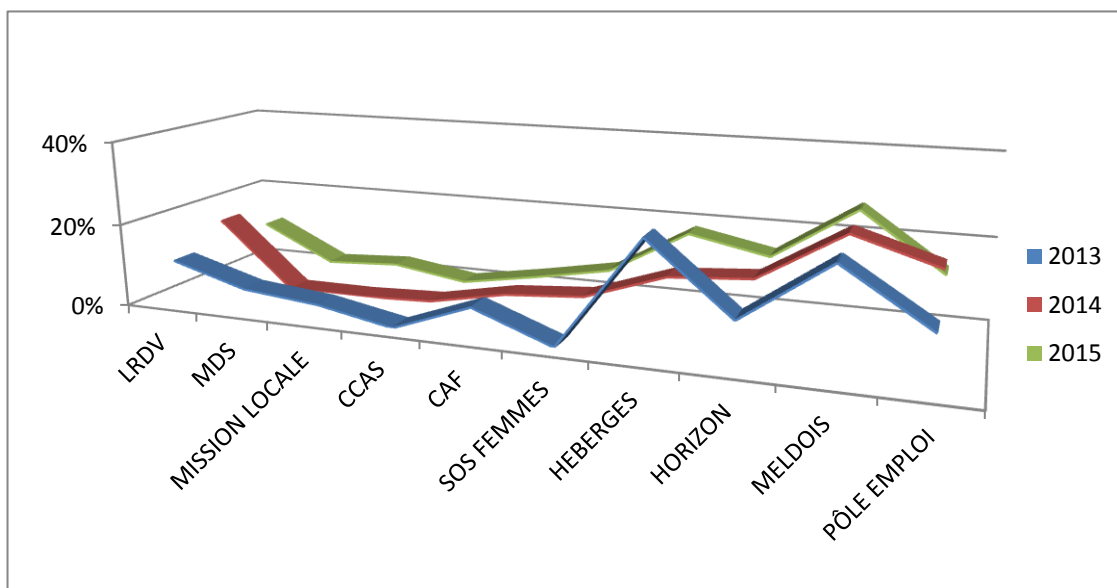
Le service de domiciliation bénéficie d'un nouvel espace situé dans le hall d'accueil de l'association depuis son déménagement fin 2014.

2 agents d'accueil gèrent 841 domiciliations au 31/12/2015. Ces professionnels ont aussi la charge d'accueillir et d'orienter le public, de gérer les situations difficiles et les priorités entre le téléphone et les personnes physiquement présentes.

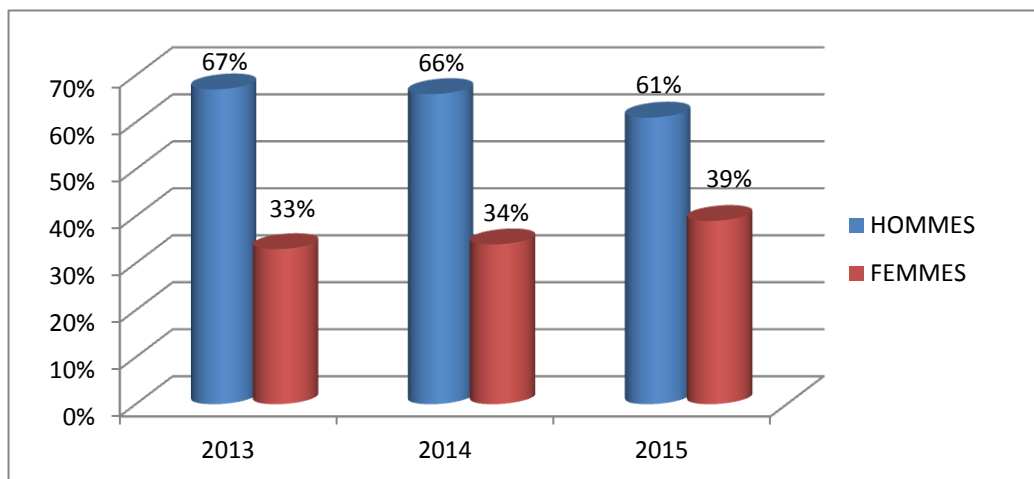
Entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015 : 420 boîtes aux lettres ont été fermées pour 473 ouvertes soit 49 domiciliations supplémentaires en 1 an.

Pour les personnes dé-domiciliées les raisons sont pour : 123 personnes, une solution d'hébergement ou de logement dont 35 ont quitté la Seine et Marne, 286 personnes, l'absence de nouvelle depuis plus de 3 mois (déménagement, cohabitation, retour en famille, changement de domiciliation...) et 11 personnes dcd.

Principaux prescripteurs



Répartition Hommes et Femmes



On constate une féminisation du public proche de 40%

Nombre de personnes nouvellement domiciliées par tranches d'âges Entre 2013 et 2015

Tranches d'âges	Nombres de personnes en 2013	Nombres de personnes en 2014	Nombres de personnes en 2015
18/25	94	100	123
26/40	180	215	247
41/60	89	115	171
>60	9	13	16
TOTAL	372	443	473

Les 26/40 ans représentent 52% du public domicilié, c'est aussi ce public qui cumule souvent plusieurs difficultés (absence de formation ou perte d'emploi/rupture conjugale ou familiale/problèmes de santé...).

	2013	2014	2015
Nombres d'adultes	700	827	841
Nombre d'enfants	131	163	207
TOTAL	831	990	1048

En 2015 la domiciliation a bénéficié à 207 mineurs soit une augmentation de 76 enfants depuis 2013. En comparaison il y en avait 124 en 2012. Précisons que les mineurs ne peuvent ouvrir une domiciliation (1 adresse pour la famille)
Le nombre total de bénéficiaires a augmenté de 5,50% par rapport à 2014 (+ 20% en 3 ans). Une progression légèrement en baisse en 2015.

	2014	2015
Domiciliation la plus longue	22 ans	23 ans
Domiciliation la plus courte	3 mois	3 mois

Des horaires d'ouverture plus adaptés au public grâce aux nouveaux locaux

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les horaires d'ouverture ont été modifiés par une amplitude horaire mieux adaptée à l'accueil du public sur la journée.

A chaque renouvellement de domiciliation, l'agent d'accueil rencontre l'utilisateur lors un entretien individuel afin de vérifier l'intérêt de poursuivre la domiciliation et d'apporter, si besoin, des informations concernant les démarches liées à la recherche de logement et d'orienter vers les partenaires en fonction des besoins.

Perspectives

Dans le cadre de la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR, un schéma de la domiciliation a été réalisé au cours du dernier trimestre 2015 sur le département de la Seine et Marne. Ce schéma devra permettre de renforcer l'adéquation offre/besoin en matière de domiciliation, d'en prévenir les ruptures, de s'assurer d'une couverture territoriale cohérente et de définir les pistes d'actions prioritaires sur lesquelles s'appuyer pour améliorer la qualité du service rendu aux bénéficiaires.

En fonction des préconisations qui seront faites, nous étudierons les actions à mettre en place.

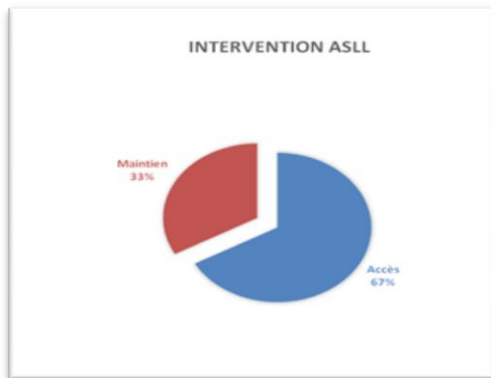
Le service ASLL

Pour l'année 2015, 110 ménages présentant des difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement sur le territoire de la Maison Des Solidarités de Lagny Sur Marne ont été accompagnés par 2 travailleurs sociaux.

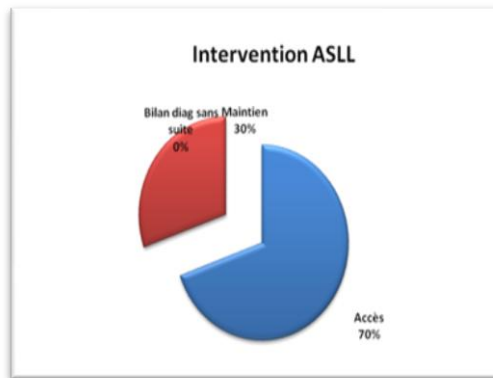
Nbre de familles pris en charge en 2015 :	110 familles
Nbre de bilans réalisés :	6 bilans
Nbre d'ASLL réalisés (hors Bilan Diag.) :	727 mois/mesure
Durée moyenne de l'ASLL (terminé) :	12,913 mois
Moyenne des Ressources des ménages :	1 327 €
Moyenne du montant total des charges :	262 €
Moyenne Loyer + Charges locatives :	607 €
Moyenne Reste à vivre :	448 €
Moyenne des renouvellements :	3,0
Montant moyen de la dette locative	5 017 €

La Maison des Solidarités de Lagny sur Marne est le principal prescripteur (95% des mesures).

Depuis 2010, l'accès à un logement social reste le principal objectif. Le territoire sur lequel s'exercent les mesures le permet ce qui n'est pas toujours possible dans d'autres départements. Cependant, pour bénéficier d'un accès vers un logement conforme aux ressources, il est souvent nécessaire de passer par le maintien dans l'actuel pour que les bénéficiaires stabilisent leur situation.



2014



2015

Stade de la Procédure d'Expulsion (début de mesure)		
Non engagé à ce jour	5	22%
Commandement de payer	5	22%
Assignation demandée	12	52%
Ordonnance signifiée	0	0%
Command. Quitter les lieux	1	4%
RFP Demandée	0	0%
RFP Accordée	0	0%
Total	23	100%

57% des familles sont locataires dans le parc privé contre 42 % dans le parc social.

Les familles monoparentales représentent 42% des ménages contre 32% pour les personnes isolées et 24% pour les couples. Les difficultés fréquemment rencontrées :

- Une rupture (ou un décès) entraînant un déséquilibre budgétaire, un logement devenu trop grand et des charges incompressibles.
- L'absence de mode de garde freinant l'insertion professionnelle
- Une solidarité familiale qui s'effrite

Motif de fin de mesure		
Objectifs atteints	25	52%
Non adhésion	11	23%
Rupture d'adhésion	1	2%
Dispositif non adapté à la situation	2	4%
Déménagement	1	2%
Expulsion	0	0%
Décès	1	2%
Durée atteinte - relais partenaire	0	0%
Durée atteinte - sans relais	2	4%
Transfert vers mesure de protection	3	6%
Transfert vers autre accompagnement	1	2%
Autre	1	2%
Total	48	100%

Avec l'accompagnement social lié au logement, 1 ménage sur 2 réussit à éviter l'expulsion, à remettre son budget à l'équilibre et /ou à accéder à un logement dont le loyer est en corrélation avec les ressources. La « non adhésion des familles » est le deuxième motif qui met fin à la mesure, les raisons sont multiples :

- Un accompagnement qui met du temps à se mettre en place (liste d'attente)
- Une mesure non adaptée à la situation
- La vision de l'accompagnement que s'en est faite la famille ne correspond pas à ses attentes.

Perspectives

A compter du 1^{er} janvier 2016, une nouvelle organisation se dessine pour optimiser les compétences. Les activités de l'ASLL de l'association Horizon seront transférées sur l'association BAIL. Cette association a déjà une longue expérience des mesures ASLL sur le territoire de Meaux depuis 2009. Le transfert des activités ASLL sur le territoire de Lagny de l'association Horizon vers l'association BAIL permettra de renforcer la qualité de l'accompagnement dans l'intérêt des bénéficiaires. Ce transfert d'activités est une des étapes dans le cadre du rapprochement des 3 associations concernées (Horizon, Habitat Educatif, Bail) au sein de l'Association Régionale pour l'Insertion, le Logement et l'Emploi.

Le Service Hébergement

L'équipe, pluridisciplinaire se compose de 9 travailleurs sociaux (3 conseillères en économie sociale et familiale, 3 éducateurs spécialisés, 1 travailleur social, et 2 éducateurs de jeunes enfants). Le management de l'équipe est assuré par le coordinateur du service hébergement également en parcours de formation CAFERUIS.

CHRS (centre d'hébergement et réinsertion sociale)

Taux d'occupation

Dispositif	Nuitées Prévuees	Nuitées Réalisées	2013	2014	2015
CHRS (47 places)	17155	15565	98.55 %	97.58 %	90.73 %

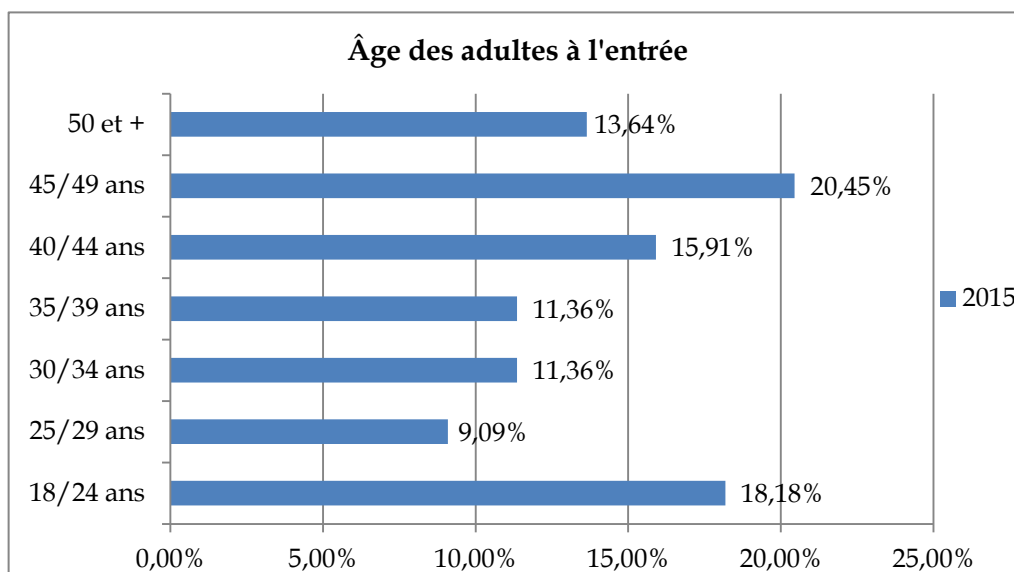
La baisse du taux d'occupation en CHRS de 7 % s'explique par un départ de 3 compositions familiales importantes (15 personnes) sur un laps de temps très court (3 mois) et qui a généré la remise en état de plusieurs appartements avant l'accueil des nouvelles familles.

Evolution de la population

Situation	2013	2014	2015
Nombre de personnes	61	64	87
Nombres de familles	21	22	26
Adultes	26	28	44
Enfants	35	36	43
Adultes isolés	9	8	9
Familles monoparentales	9	10	10
Couples avec enfant(s)	4	5	7

On constate un écart de près de 26 % du nombre de personnes accompagnées par rapport à 2014 qui s'explique par le départ de 12 familles soit 35 personnes et l'arrivée d'autant de personnes en parallèle.

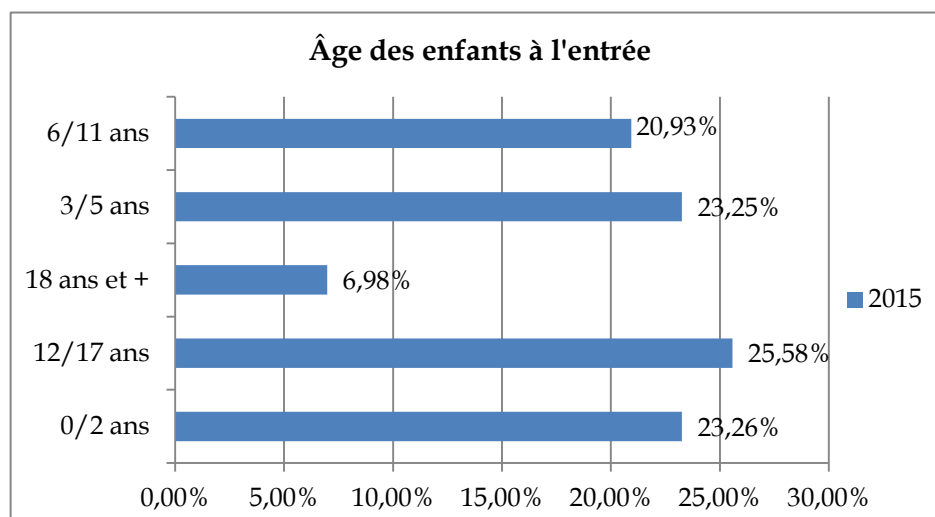
Age des adultes à l'entrée en CHRS en 2015



Situation professionnelle des adultes à leur arrivée

Situation	2013	2014	2015
Non inscrit Pôle Emploi	41,50%	41,48%	27,27%
Inscrit Pôle Emploi	25,50%	24,15%	29,55%
Non inscrit Mission locale	0,00%	0,00%	2,27%
Inscrit Mission locale	0,00%	0,00%	4,55%
CDI	8,00%	10,34%	13,64%
CDD	0,00%	3,45%	15,91%
CUI	12,50%	10,34%	2,27%
Formation	0,00%	0,00%	2,27%
Auto-entrepreneur	0,00%	0,00%	2,27%

Age des enfants entrant en 2015



Motif d'accueil

Situation	2013	2014	2015
Expulsion	16,50%	22,22%	22,73%
Rupture familiale	16,50%	18,52%	22,73%
Rupture conjugale	8,50%	14,82%	13,64%
Sans domicile stable	21,50%	18,52%	13,63%
Changement de dispositif	29,00%	22,22%	11,37%
Rupture hébergement amical	0,00%	0,00%	11,36%
Logement insalubre	4,00%	3,70%	2,27%
Santé	0,00%	0,00%	2,27%

Les ruptures amicales explosent en 2015 (+ 11%) ce qui nous confirme que cette solution reste précaire puisqu'elle ne peut perdurer dans le temps, le provisoire ne peut s'installer. La sur-occupation des logements, la promiscuité engendrant des conflits menant à la rupture.

Situation professionnelle des adultes à leur sortie

Situation	2013	2014	2015
Non inscrit Pôle emploi	33,00%	22,23%	14,28%
Inscrit Pôle emploi	16,50%	44,44%	28,57%
CDI	0,00%	11,11%	14,29%
CDD	50,50%	11,11%	28,57%
CUI	0,00%	11,11%	14,29%
Formation	0,00%	0,00%	0,00%

Durée de séjour des familles

Durée de séjour	2013	2014	2015
+ de 24 mois	56,50%	50,00%	50,00%
18/24 mois	31,00%	25,00%	8,33%
12/18 mois	0,00%	12,50%	8,33%
6/12 mois	12,50%	12,50%	33,33%

35 personnes sont sorties en 2015 : soit 12 familles :

- 4 familles monoparentales avec enfants,
- 2 couples avec enfants
- 6 personnes isolées

Situation des personnes à leur sortie du CHRS

Situation	2013	2014	2015
Logement autonome	83,50%	87,50%	71,44%
Hébergé par la famille	0,00%	12,50%	7,14%
Autre CHRS	0,00%	0,00%	7,14%
Rupture de prise en charge	0,00%	0,00%	14,28%
Bail glissant	0,00%	0,00%	0,00%
Bail associatif	16,50%	0,00%	0,00%

Dispositif Urgence

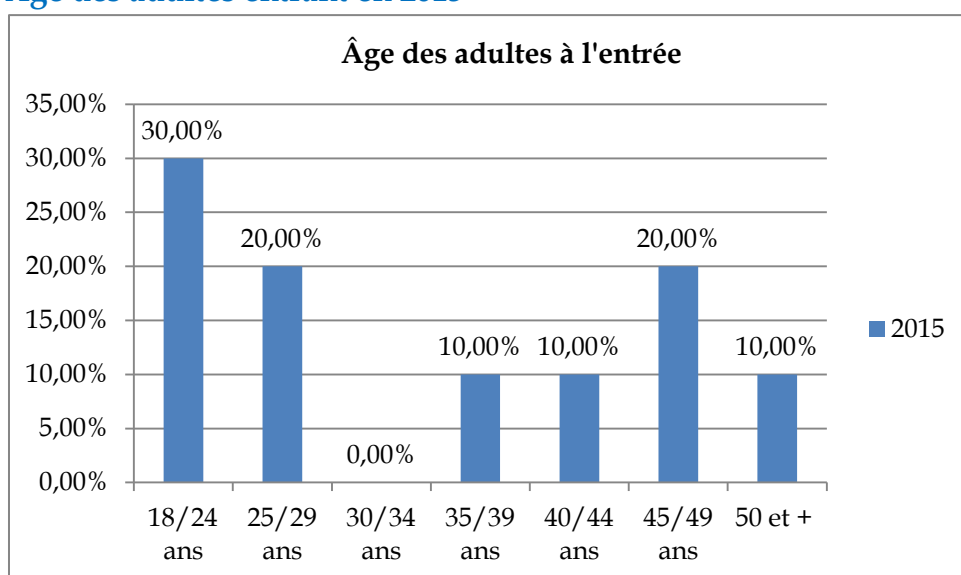
Dispositif	Nuitées Prévuees	Nuitées Réalisées	2013	2014	2015
Urgence (8 places)	2920	2551	93.15 %	95.06 %	87.36 %

8 places Urgence pérennisées ont accueilli sur l'année : 4 personnes sans enfant, 1 famille monoparentale avec enfants, 1 couple avec enfants, 1 couple sans enfant.

Par ailleurs le taux d'occupation des places sur le dispositif urgence en baisse de 8% s'explique par des départs anticipés des personnes et un temps plus conséquent avant qu'une nouvelle famille correspondant à notre capacité d'accueil soit orientée vers notre service (La famille peut être parfois difficile à joindre par téléphone ou ne pas honorer le rendez-vous proposé obligeant le service à refixer un rendez-vous, retardant d'autant son entrée dans les lieux.)

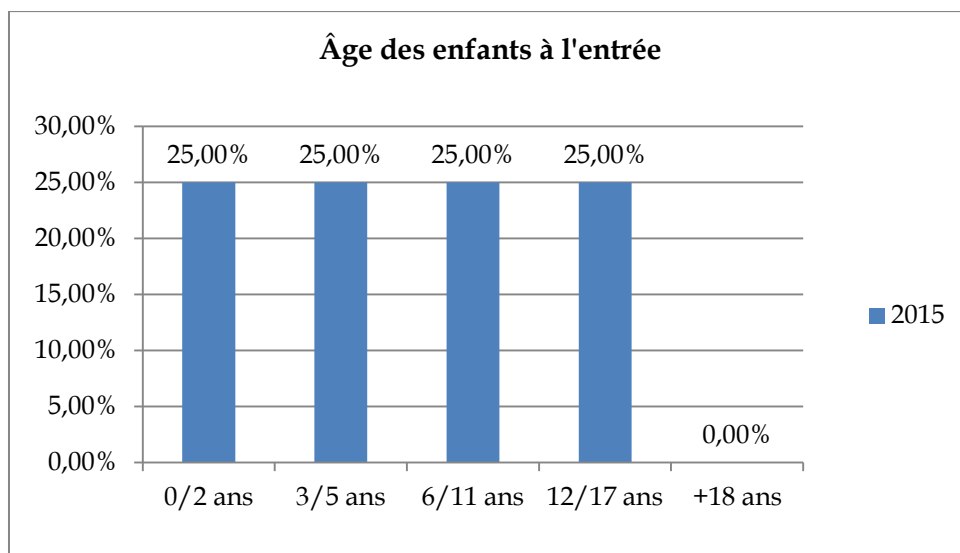
Adultes	Enfants
10	4

Âge des adultes entrant en 2015



Les jeunes adultes entre 18 et 24 ans sont les plus représentatifs sur ce dispositif. 20% d'entre eux ont connu une rupture d'hébergement amical

Âge des enfants entrant en 2015



Motif d'accueil

Situation	2013	2014	2015
Expulsion	0,00%	0,00%	10,00%
Rupture Familiale	20,00%	25,00%	20,00%
Rupture Conjugale	20,00%	0,00%	10,00%
Sans ressource	0,00%	25,00%	0,00%
Sans domicile stable	60,00%	50,00%	20,00%
Changement de dispositif	0,00%	0,00%	10,00%
Rupture hébergement amical	0,00%	0,00%	20,00%
Santé	0,00%	0,00%	10,00%

Durée du séjour en urgence

Durée	2013	2014	2015
La plus Courte	2 mois	1 an	1 an
La plus Longue	3 ans	3 ans	3 ans

Nombres de personnes sorties en 2015 :

3 familles pour un total de 6 personnes dont : 1 couple avec enfants et 2 personnes isolées.

Perspectives

Un nouvel outil pour un projet personnalisé d'accompagnement le « PPA » davantage centré sur l'utilisateur en transversalité sur l'ensemble des dispositifs d'hébergement

Suite à l'évaluation externe, le service hébergement a mis en place, en septembre 2015, un groupe de travail composé de 5 travailleurs sociaux et du coordinateur. Il est dédié à la création d'un outil novateur en s'appuyant sur un logiciel informatique : le PEEPI (Cabinet SUMAK, V. Osmont). Basé sur les freins et les besoins dans le domaine de l'insertion, ce logiciel est actuellement en développement. Il permettra de s'adapter aux attentes des usagers accompagnés en CHRS tout en favorisant une meilleure traçabilité du projet.

Déjà en partie opérationnel, l'équipe développe aujourd'hui ce projet auprès des usagers du service hébergement.

L'objectif :

Remettre le projet personnalisé au centre du dispositif pour que l'utilisateur s'en saisisse et que l'équipe des travailleurs sociaux accède à cet outil unique en son genre. Il permettra un gain de temps et d'efficacité dans l'accompagnement.

Les modalités d'action :

- Un rendez-vous avec la famille, le travailleur social référent et le coordinateur
 - (1h30) pour élaborer avec elle un Projet personnalisé
 - « L'étoile » (schéma représentant une photographie de la situation de la famille à l'instant X) est effectuée et permet à la famille de prendre conscience des points à travailler
 - Le Projet personnalisé est rempli en concertation avec l'utilisateur et reprend les grands axes d'accompagnement
 - Un contrat, un engagement fixé dans le temps (3mois, 6 mois ou 1 an)
 - Chaque partie signe le document
- La date du prochain rendez-vous est fixée pour le projet personnalisé suivant.

HUF - Hôtel Urgence Famille

Suite à l'appel à projet lancé par la DDCS, l'ARILE, et plus spécifiquement HABITAT EDUCATIF et HORIZON ont été choisis pour permettre à 45 personnes d'intégrer un dispositif expérimental (23 places pour HABITAT et 22 places pour HORIZON). Financé pour une période de 3 ans, il propose, sur Horizon, un hébergement en cohabitation pour des familles sortantes d'Hôtel et orientées par le SIAO 77 pour une période de courte durée (environ 4 mois). Il s'agit d'un public familial prêt au relogement ou en phase de l'être ayant encore besoin d'être accompagné. Situé sur 4 logements distincts (Varreddes (14 places), Villenoy (5 places) et Meaux (3 places).

Ouvert depuis octobre 2015 l'USH a déjà accompagné 10 familles et permis le relogement de 2 d'entre elles sur le dispositif SOLIBAIL.

Les familles sont rencontrées une fois par semaine. La situation d'urgence conduit à effectuer des avenants au contrat de séjour à 15 jours, 2 mois et 4 mois après leur arrivée en présence du coordinateur du service hébergement et du travailleur social. A chaque avenant une préconisation adaptée à la famille est proposée (Solibail, Maintien sur le dispositif, Logement adapté, bail associatif ou CHRS). 2 familles sont sorties du dispositif en 2015, représentant 5 personnes.

Dispositif « Parent isolé avec enfant de moins de 3 ans »

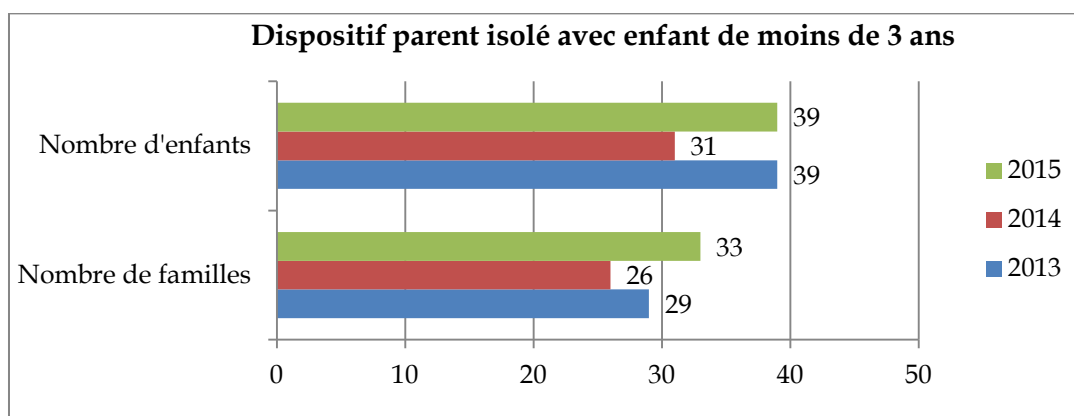
Taux d'occupation

Dispositif	Nuitées Prévues	Nuitées Réalisées	2013	2014	2015
ASE (45 places)	14600	14868	83.60 %	97.78%	101.83 %

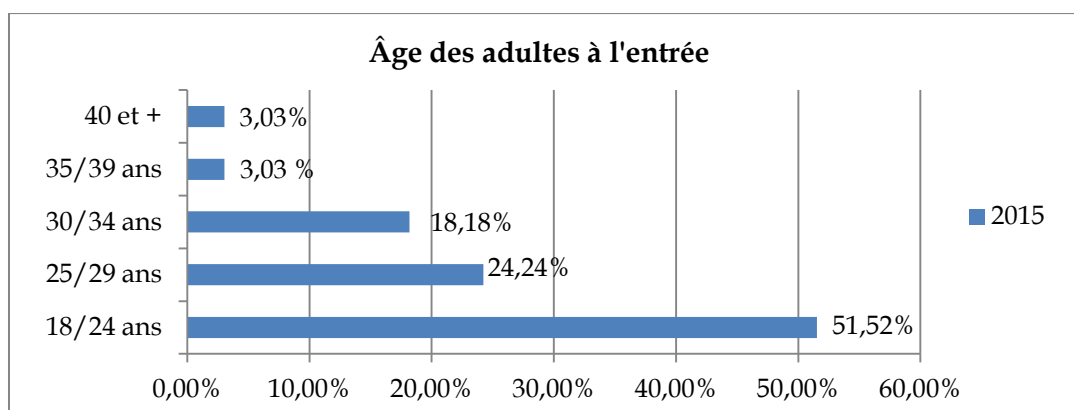
Ce dispositif a pour mission:

- D'assurer la **protection des enfants** en favorisant la qualité de la relation mère/enfant ;
- **De rompre l'isolement** des femmes enceintes et des mères en difficulté ;
- **D'informer** les femmes enceintes afin de les aider à choisir de conduire ou non leur grossesse à terme ;
- D'assurer une **aide matérielle** ;
- De favoriser l'**insertion** de ces mères en les préparant à l'autonomie.

Evolution de la population



Age des adultes entrant en 2015



En 2015, le service a accueilli 5 jeunes femmes enceintes.

Motif d'accueil

Situation	2013	2014	2015
Rupture familiale	49,00%	50,00%	51,52%
Rupture conjugale	6,50%	15,36%	24,24%
Sans domicile stable	13,50%	11,54%	9,09%
Logement insalubre	20,50%	3,85%	0,00%
Rupture hébergement amical	7,50%	3,85%	3,03%
Changement de structure	3,00%	3,85%	3,03%
Arrivée sur le territoire	0,00%	3,85%	3,03%
Expulsion	0,00%	3,85%	3,03%
Fin de prise en charge autre dispositif	0,00%	3,85%	3,03%

Situation professionnelle des adultes à leur arrivée

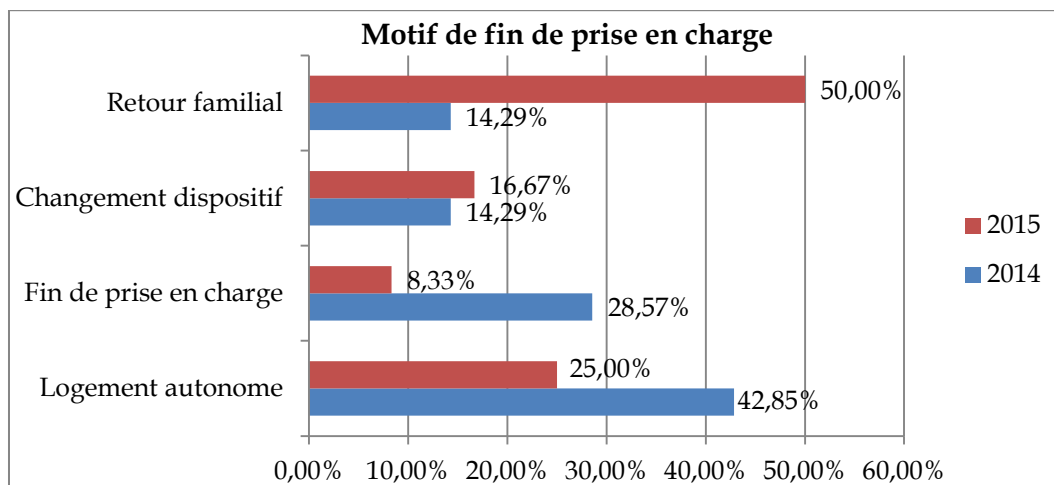
Situation	2013	2014	2015
Inscrit au Pôle emploi	24,00%	26,92%	21,21%
Non inscrit au Pôle emploi	69,00%	57,69%	39,40%
Inscrit à la Mission locale	3,50%	11,54%	12,12%
Non inscrit à la Mission Locale	0,00 %	0,00 %	21,21%
CDI	0,00%	0,00%	0,00%
CDD temps partiel	0,00%	3,85%	3,03%
Formation	3,50%	0,00%	3,03%

Situation professionnelle des adultes à leur sortie

Situation	2013	2014	2015
Inscrit au Pôle Emploi	18,00%	14,29%	25,00%
Non inscrit au Pôle Emploi	55,00%	14,29%	16,68%
Inscrit à la Mission Locale	0,00%	42,84%	33,33%
Non inscrit à la Mission locale	9,50%	14,29%	8,33%
CDI	9,00%	0,00%	8,33%
CUI	9,00%	14,29%	8,33%
Intérim	0,00%	0,00%	0,00%

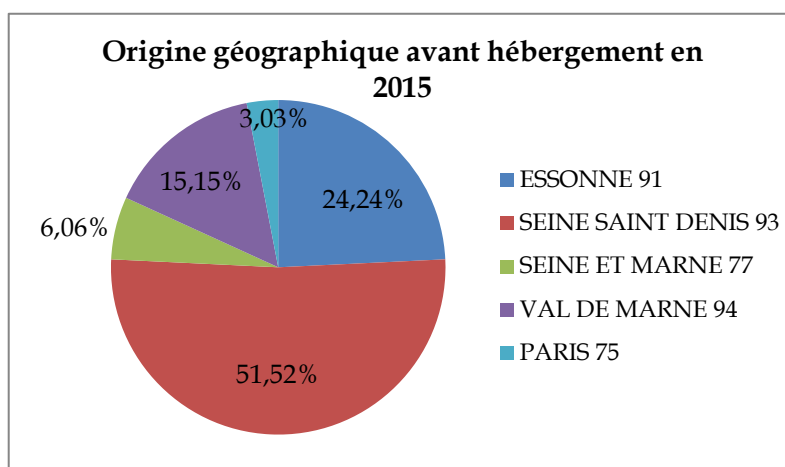
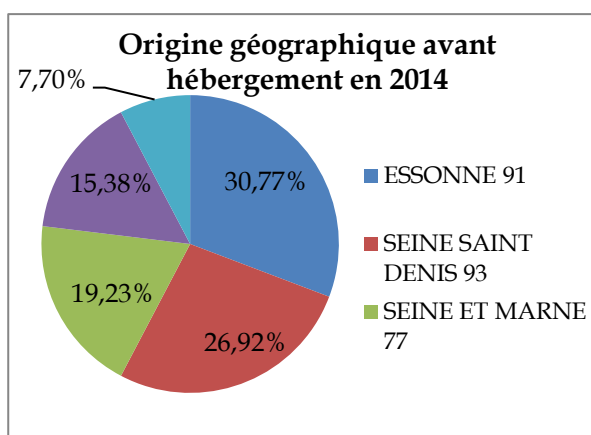
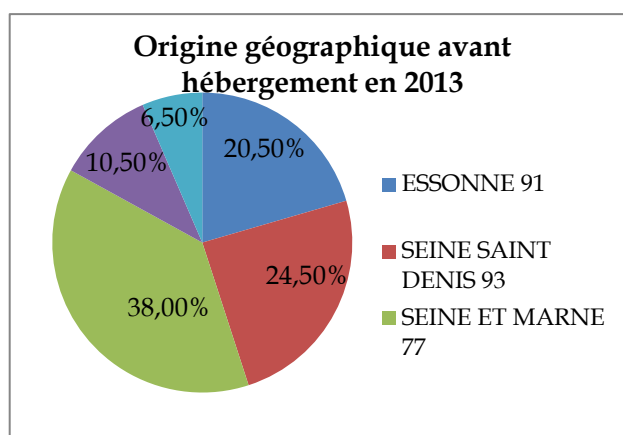
L'accompagnement global proposé a permis à 13 % d'accéder à un emploi, l'accès au logement autonome en sera d'autant plus facilité.

Motif de fin de prise en charge



12 familles sont sorties en 2015, représentant 27 personnes : dont 12 adultes et 15 enfants.

Origine géographique



Le refus d'orientation des jeunes mères avec enfant(s) de moins de 3 ans par les équipes du CD 77 depuis 3 ans nous a obligé d'accueillir un public en provenance d'Ile de France au détriment du public Seine et Marnais

Un accompagnement de qualité

En octobre 2015, deux éducateurs de jeunes enfants sont venus renforcer l'équipe de travailleurs sociaux du service hébergement.

L'EJE (Educateur de Jeunes Enfants) exerce une fonction éducative, préventive et relationnelle auprès des familles hébergées sur les dispositifs « Parents isolés avec enfants de moins de 3 ans » et « Urgence Sortie Hôtel »

Lors des visites à domicile ou lors d'accompagnements extérieurs, il s'attache à analyser les besoins des enfants et à favoriser leur développement global et harmonieux en mobilisant leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques. En créant un environnement stimulant, il contribue à leur éveil et leur permet de tendre vers la socialisation.

Accompagner le parent dans la découverte de la parentalité, c'est :

- Lui redonner confiance en le valorisant dans sa relation avec son enfant
- Le soutenir dans ses démarches administratives et le suivi médical relatifs à l'enfant.

C'est aussi durant ces temps d'échanges et d'observations, que l'EJE va repérer d'éventuels signes de mal-être physique ou psychique et alerter, le cas échéant, les institutions compétentes.

Pour accomplir ses missions, il est amené à développer des partenariats avec les professionnels du champ sanitaire, social et éducatif.

Ainsi, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, l'EJE propose une expertise spécifique. Ce croisement des regards et l'apport des connaissances propres aux spécificités de chacun alimentent une réflexion d'équipe permettant la prise en compte des familles de manière globale et dynamique.

La parole aux usagers

Sur 29 familles (tous dispositifs confondus) qui sont parties en 2015, 18 questionnaires de satisfaction ont été retournés dont nous vous communiquons les résultats. Ces retours nous permettent d'appréhender nos points forts (qualité de l'hébergement/accompagnement global) et les points à améliorer (discretion/qualité de l'accueil).

STATISTIQUE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION 2015				
	😊😊	😊	😐	😞
Conditions d'hébergement	55,56%	38,89%	0	5,55%
Satisfaction de l'accompagnement proposé				
	😊😊	😊	😐	😞
Actions collectives	62,50%	25,00%	12,50%	0,00%
Fréquence entretiens	64,70%	29,41%	0,00%	5,89%
Réponse aux problèmes	66,66%	22,22%	11,12%	0,00%
Entretien horizon	68,75%	31,25%	0,00%	0,00%
Entretien domicile	76,47%	17,65%	5,88%	0,00%
Informations droits	80,00%	20,00%	0,00%	0,00%
Suivi démarches	82,35%	17,65%	0,00%	0,00%
Bilan du séjour				
	😊😊	😊	😐	😞
Respect de la vie privée	55,55%	27,78%	16,67%	0,00%
Contact avec l'extérieur	60,00%	26,66%	6,67%	6,67%
Compétence de l'équipe	77,77%	22,23%	0,00%	0,00%
Qualité accueil à l'arrivée	77,77%	22,23%	0,00%	0,00%
Cadre de vie proposé	oui	non		
Bien situé	91,67%	8,33%		
Agréable	92,30%	7,70%		
Adapté	93,33%	6,67%		
Changements depuis l'accueil	oui	non		
Non concerné	5,55%	0,00%		
La santé	61,54%	38,46%		
Parcours professionnel	78,57%	21,43%		
Relation avec les enfants	83,33%	16,67%		
Vos droits	87,50%	12,50%		
Gestion du quotidien	87,50%	12,50%		
Budget	93,75%	6,25%		
Présence équipes (plusieurs réponses possible)				
Pesante	5,55%			
Indiscrète	5,55%			
Amicale	44,45%			
Aidante	55,56%			
Respectueuse	55,56%			
Disponible	61,12%			
Rassurante	77,77%			

Les 2 axes de travail en 2016 seront :
 D'améliorer la qualité de l'accueil en se rendant disponible pour accompagner le bénéficiaire dans la découverte de son nouvel environnement,
 De prendre toutes les dispositions pour que le respect de la vie de la personne accueillie soit préservé.

Intervention du psychologue sur le secteur Insertion Logement :

L'action du psychologue a principalement porté sur l'accompagnement psychologique des bénéficiaires des différents dispositifs notamment CHRS (5 familles hébergées), ASE (17 parents isolés avec enfants de moins de 3 ans) et USH (1 famille sortie de l'hôtel via le 115) ainsi que sur l'ASLL (5 bénéficiaires).

La psychologue est tout d'abord intervenue de manière préventive en participant aux entretiens de pré admission des familles qui souhaitent intégrer le dispositif ASE. Ces entretiens ont permis d'effectuer une évaluation des situations des familles qui seront accueillies. Ces rencontres permettent de repérer et d'anticiper une prise en charge adaptée.

Notre action auprès du jeune public féminin isolé sur le dispositif de l'Aide Social à l'Enfance a permis aux mères hébergées de bénéficier d'un soutien sur les problématiques de parentalité, de santé, de relations avec l'ex-conjoint, d'insertion socioprofessionnelle et d'accès à l'autonomie.

Un travail de collaboration a été fait avec le travailleur social référent de la famille : échanges d'analyses et pistes d'orientation.

Des rencontres ont eu lieu avec les partenaires du secteur (travailleurs sociaux au sein de la maison des solidarités, assistantes sociales,...) à l'occasion de Commission d'Aide à l'Evaluation et l'Orientation suite à des signalements (informations préoccupantes) ou lorsque des échanges ponctuels liés à l'accompagnement des familles des différents dispositifs du secteur Hébergement ont été nécessaires.

Dans le cadre des personnes hébergées, 28 familles au total ont été accompagnées par la psychologue :

- 5 familles ont été prises en charge à domicile (visite à domicile avec et sans la présence du référent socio-éducatif d'Horizon)
- 11 ayant des problématiques de santé physiologique ont été réorientées vers un praticien de santé générale ou spécialisée,
- 7 ont été dirigés vers les services de psychiatrie de secteur (CH de Meaux, CMP,...)
- 1 personne a été orientée vers la structure de soins en Tabacologie.
- 1 enfant, accueilli sur le dispositif ASE, a été orienté vers le Centre Médico Psychopédagogique du secteur de Meaux pour une prise en charge au long cours.
- Une action collective a été organisée et animée par la psychologue et l'équipe de travailleurs sociaux sur le thème des « caprices » à destination des parents isolés avec enfants de moins de 3 ans. Cette action collective s'inscrit dans notre mission de soutien à la parentalité et avait pour but de sensibiliser les parents aux comportements des jeunes enfants.
-

Des réunions bimensuelles avec les professionnels accompagnateurs du service hébergement ont eu lieu tout au long de l'année 2015. Ces réunions de synthèses ont permis de faire le point en équipe sur les situations des familles accompagnées.

Des séances d'analyse des pratiques sur le service ASLL ont aussi été mises en place :

- Animation de séances bimensuelles d'analyse de la pratique ; 18 séances de supervision ont été réalisées auprès des 2 travailleurs sociaux de l'équipe.